

Plouvorn infos



N° 284

Avril 2015

Mairie

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 mars 2015

Joyeuses Pâques



Finances : Le budget prévisionnel 2015 de la Commune s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 097 654 €. Les dépenses comprennent l'entretien des infrastructures et matériels (25 %), le versement des subventions et contributions (22%), les charges de personnel (30 %), le remboursement des intérêts d'emprunt (2 %), l'autofinancement prévisible (21 %). Les recettes rassemblent principalement les dotations de l'Etat (33 %) et le produit de la fiscalité (57%). En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 4 461 257 €. Les dépenses concernent la réalisation d'une salle multifonctions avec un espace culturel et une maison de l'enfance et de la jeunesse, des travaux de voirie et aménagement en secteur rural et dans le bourg, l'aménagement d'aires de vidange et de stationnement camping-car au plan d'eau, matériels pour le service technique, restauration des chapelles de Lambader et Sainte-Anne de Tromeur, calvaire de Kerellec, drainage du terrain de foot Guy de Réals, local de rangement salle de tennis, atelier de travaux manuels. Les recettes comprennent l'autofinancement communal (10 %), le recours à l'emprunt (58 %), le remboursement de TVA (2 %) et des subventions publiques. Sur le budget eau potable, les dépenses et les recettes s'équilibrent en fonctionnement à 209 952 € et à 146 982 € en investissement. Budget assainissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent en fonctionnement à 106 099 € et en investissement à 156 052 €. Lotissement Pen Ar Harden : les travaux de viabilisation des quatre tranches s'élèvent à 1 192 452 €. Ils s'équilibreront en recettes avec la vente des lots. Lotissement Impasse du Général de Gaulle : 103 011 € budgétés pour les travaux de viabilisation équilibrés avec la vente des trois lots. Présentés en l'état, les budgets sont adoptés à l'unanimité par les membres présents. Il est décidé de reconduire les taux d'imposition, inchangés depuis 2005.

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments non-Sportifs : L'opération d'enfouissements des réseaux est en cours rue de Messinou. Les travaux du futur atelier de travaux manuels se poursuivent. Des cypres rue du Capitaine de Menou devenus trop envahissants et dangereux seront abattus. Une mission d'étude est commandée auprès du cabinet Cible et Stratégie pour 12 300 € H.T., dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg. Un échange de terrain est acté avec les Consorts Bihannic à Pont-Pol, portant sur 231 m² et 125 m². Périmètres de protection modifiés : Une enquête publique se tiendra du 7 avril au 7 mai 2015 au sujet de la modification des périmètres classés de Lambader et inscrits de Keruzoret et de

Troërin. Chapelle de Lambader : La consultation sur les travaux de réfection du clocher a été lancée fin mars, avec co-maîtrise d'ouvrage des services d'Architecture et du Patrimoine de Brest. Les travaux démarreront en juin et sont estimés à 5 mois. Lotissement communal de Pen Ar Harden – tranche IV : les missions d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre sont confiées au cabinet A&T Ouest pour 23 120 € H.T.

Action culturelle, bâtiments et espaces sports et de loisirs : Jean Paul Le Nan informe que l'aire de camping-car sera reprise avec une distinction entre la zone de vidange et la zone de stationnement. Des échanges se sont tenus avec l'Office de Tourisme Intercommunal pour valoriser la commune et ses richesses patrimoniales. Espace Jacques de Menou : Les travaux de réalisation du nouveau local rangement sont confiés à l'Ets Le Lez pour 10 504 € H.T.

Action Sociale et Solidarité : Un recentrage a été effectué pour attribuer des subventions aux associations et structures proches de la commune. Le projet de faciliter l'accès au Centre Aéré et aux activités sportives et culturelles sur la commune sera étudié, notamment en fonction du quotient familial. Une rencontre s'est tenue également avec Pôle Emploi pour évoquer les situations rencontrées à l'échelle du pays de Morlaix. Cimetière : La procédure de rétrocession des concessions abandonnées sera effectuée avec l'intervention de la société Gescime pour 15 concessions, soit : 1 718 € H.T. Le Projet de Santé est relancé avec discussions entamées avec les professionnels soucieux de proposer des services de soin coordonnés.

Salle multifonctions : Les résultats des consultations des missions complémentaires au futurs travaux sont les suivants : mission d'analyse de sol à Sol Conseil de Saint-Jacques de la Lande pour 7 900 € H.T. Mission de contrôle technique confiée à la Socotec pour 9 430 € H.T. Mission Sécurité-Protection-Santé à JFC Coordination de Lannilis pour 2 980 € H.T.

Environnement et Espace Rural : Les élus acceptent l'acquisition d'une portion de terrain situé au carrefour de Lanforchet auprès de M et Mme Messenger pour améliorer la visibilité et la sécurité dans ce secteur très roulant. Des plantations sont en cours sur les sites du plan d'eau et de Lambader pour 4 551 € H.T.

Affaires scolaires et enfance : Une formation a été suivie le 6 mars par Marie-Christine Pichon et Kevin Le Mignon sur le Projet Educatif Local. Une nouvelle réunion est programmée en avril

avec les représentants partenaires (Caf, Jeunesse et Sports, Education Nationale). Une conférence-débat est programmée sur l'autorité parentale fin avril, en collaboration avec les enseignants de l'Ecole de Plouvorn. Les animations intercommunales seront reconduites sur 2015 auprès de la jeunesse et des enfants ainsi que des aides à la formation du Brevet BNSSA. Contributions forfaitaires Ecole : Les élus décident de verser la somme de 195 105 € au titre de la contribution forfaitaire à l'Ecole Notre Dame de Lambader, sous contrat d'association.

Informations et communication : Le 10 mars se sont réunis les membres sur les projets 2015 : reconstitution du bulletin d'information annuel, nouveau site internet pour la commune de Plouvorn, l'identification des véhicules communaux, signalétique du plan d'eau à l'entrée du site.

Philippe BRAS a participé à une réunion des services de la Poste. Le bureau de Plouvorn n'est ouvert que 15h par semaine et souffre d'un manque de rentabilité. Un projet d'extension des services publics sera proposé dans les bureaux de Poste avec l'accord des communes.

Le prochain **Conseil Municipal** est fixé au jeudi 30 avril 2015 à 19 h en Mairie. Toutes les délibérations du conseil municipal sont disponibles sur le site : www.plouvorn.com (rubrique réunion du conseil municipal).

État Civil

DÉCÈS

Jean JACQ,
15 rue de Croas Hir, 73 ans
Janine BRANELLEC
Coatilec, 88 ans.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Mathieu LE REST, responsable ordonnancement, et **Sophie LARNICOL,** sage-femme, domiciliés 3 rue des chênes verts à Plouvorn.

NAISSANCES

Maillys MOAL, 8 rue des Cériseurs
Mathilde DEVAUX, 19 rue de Lambader.

Associations

PLOUVORN HANDBALL : W-E du 11/12 avril : PHK3 (seniors filles C) reçoit Ploudiry-Sizun à 18h30 à Cléder. PHK1 (seniors filles A) reçoit Blanc Mesnil à 20h à Cléder. PHK2 (seniors filles B) reçoit Lambezellec à 21h30 à Cléder. Les seniors filles D reçoivent Milizac à 21h à Plouvorn. **W-E du 25/26 avril** : Samedi, les gars B reçoivent Rosporden à 19h15 et les gars A reçoivent Lorient à 21h15. **W-E du 2/3 mai** : PHK1 (seniors filles A) reçoit Lanester à 20h30 à Plouvorn.

UNION DES COMMERCANTS, ARTISANS, INDUSTRIELS DE PLOUVORN : L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 10 avril** à 20h30 à l'espace Jacques de Menou.

ASSOCIATION DES FÊTES DE ST VOUGAY : Dans le but de soutenir Mickaël L'ARMOUR, victime du vol de sa prothèse de course le 28 février dernier, une marche pédestre est organisée le **vendredi 8 mai 2015 à St Vougay**. Départ de la mairie à 9h30. Participation libre.

GÉNÉRATION MOUVEMENT DES AINÉS RURAUX : La remise des prix du challenge Yves QUÉRÉ aura lieu le mardi 7 avril à l'espace Jacques de Menou. **Le 8 avril** : rencontre de dominos avec St Pol à 13h45 à l'espace TY Kastellis à St Pol. **Le 21 avril** : sortie du club dans les Côtes d'Armor : visite d'une distillerie à Lannion, repas à Ploumilliau et visite du château de Kergrist. Départ à 8h30, derrière la mairie. Tarif : 35 €. **Le 28 avril**, qualification pétanque Aïnés Ruraux, secteur Haut Léon à Plounévez Lochrist. Les 15 meilleures équipes seront qualifiées pour la finale départementale le 27 mai à Ploudalmezeau. Inscriptions des équipes pour la

qualification à Plounévez Lochrist pour le 23 avril. Carte 2015 des Aïnés Ruraux : 15 €. Pour toutes inscriptions ou renseignements, s'adresser à François QUEGUINER 02.98.61.35.54 ou Jeanine URIEN 02.98.61.30.39.

ANIMATION DES TOUT-PETITS : L'ASC et la mairie proposent aux enfants de 6 mois à 3 ans une animation le **jeudi 9 avril** de 10h15 à 11h à l'Espace Roger Lerrol. Les enfants peuvent venir accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle. Gratuit, sans inscription.

CYBERESPACE : Il reste encore quelques places pour les cours d'initiation informatique au cyberspace les mardis de 14h à 15h. Contactez Christophe : 02.98.61.03.91.

DANSERIEN AN DAODOUR : La présidente, Jeanne LERROL et les membres de l'association invitent tous ceux et toutes celles qui ont participé aux séances de danses bretonnes depuis vingt ans, le **samedi 23 mai** à 16 h, à la salle polyvalente pour clôturer la 20^{ème} année. A 16h30, café-gâteaux, expo de photos suivis à 18h30 d'un apéritif en musique et danses. Contact : 02.98.61.39.73.

ASSOCIATION GOUEL BRO LEON : Le festival du Gouel Bro Leon aura lieu cette année le dimanche 24 mai sur le site du plan d'eau. L'association organise une réunion pour les bénévoles le **vendredi 7 mai à 20h30** à l'espace Jacques de Menou. Ouvert à tous.



Informations

LE SERVICE

DEPARTEMENTAL
D'INCENDIEET DE SECOURS
(SDIS)

VOUS INFORME

Le détecteur de fumée peut sauver des vies ! Depuis le 8 mars 2015, les Détecteurs Autonomes de Fumée (DAAF) sont obligatoires dans les habitations. Le principal objectif d'un détecteur est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit, lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. La loi impose l'installation d'au moins un détecteur, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres et conforme à la norme NF EN 14604. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie. Il appartient au propriétaire d'installer le détecteur et à l'occupant du logement de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil. Le propriétaire et l'occupant doivent notifier chacun à leur assureur la mise en place du ou des détecteurs de fumée.

La famille JACQ, très touchée par les marques de sympathie et d'affection que vous avez témoignées lors du décès de Monsieur Jean JACQ vous remercient sincèrement. Elle remercie également toutes les personnes qui se sont mobilisées et qui ont apportées, de quelque manière que ce soit, leur soutien lors des recherches.

Permanences

ACTION SOCIALE

Adjointe : Nadine JAFFRES

Madame JAFFRÈS assurera trois permanences au mois d'avril, de 9h à 11h en mairie, sans rendez-vous : **le samedi 4 avril, le mercredi 15 avril et le samedi 25 avril.**

RPAM

Pas de permanence au mois d'avril sur Plouvorn. Temps d'éveil : les mardis 7 et 28 avril. **Chasse aux œufs de Pâques à la vallée du Mil Ham à Plouzévédé le lundi 20 avril à 10h.** Contact Landivisiau : 02.98.24.97.15.

HALTE GARDERIE 1000 PATTES

Tous les vendredis à Plouvorn. Contact 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

DECHETTERIE (horaires d'été)

Lundi, Mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h00 à 18h30.
Mardi : de 14h00 à 18h30.

Divers

Messes avril

Jeudi 2

19h30 à Landivisiau (jeudi Saint)

Vendredi 3

14h30 à St Vougay (chemin de croix)

Samedi 4

20h30 à Landivisiau (veillée Pascale)

Dimanche 5

10h45 à Plouvorn (messe de Pâques)

Lundi 6

10h30 à Trézilidé

Samedi 11

18 h à Plouzévédé

Dimanche 12

9h30 à Plougar

Samedi 18

18 h à Plouzévédé

Dimanche 19

10h45 à Plouvorn

Samedi 25

18 h à Plouzévédé

Dimanche 26

10h45 Saint Vougay.

Contact

www.plouvorn.com

Mairie Rue du Guéven
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

commune-de-plouvorn@wanadoo.fr



Les articles du prochain mois

A transmettre pour le 15 de chaque mois à la mairie, par mail

rolland.mairie@orange.fr